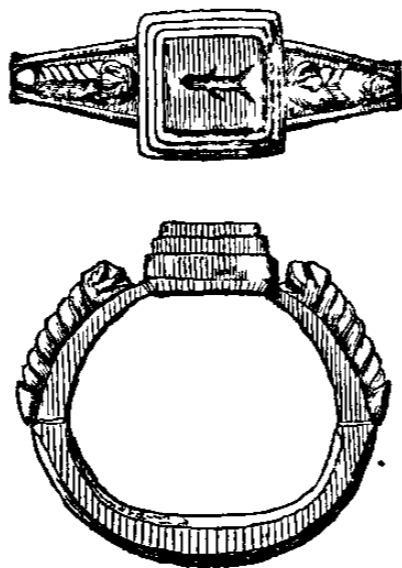


# NOTICE SUR UNE BAGUE D'OR

DU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE MONTPELLIER.



Une honnête paysanne de Montbazin<sup>1</sup> travaillait, en 1854, à lier des sarments, dans une vigne située le long de l'ancienne voie romaine, à l'Est et tout près de son village, lorsqu'elle aperçut à ses pieds un anneau à demi enveloppé de terre, qui lui parut d'abord être une bague en cuivre. La ramasser et l'offrir, par manière de plaisanterie, à sa voisine fut l'objet d'un premier mouvement. Mais elle ne persista pas dans cet accès de facile générosité : la bague, à peine nettoyée et mise au doigt, revêtit l'apparence de l'or ; et comme elle semblait trop embarrassante à la main, et, chose plus grave encore, passée de mode, on résolut de l'échanger chez un orfèvre contre un bijou moins suranné et s'harmonisant mieux avec une parure féminine.

---

<sup>1</sup> Commune du département de l'Hérault, à environ 20 kilomètres S. O. de Montpellier. — Je me range, pour la désigner, à l'orthographe aujourd'hui officielle, mais en regrettant qu'on n'écrive plus, comme autrefois, *Montbazen* : cette manière se rattachait mieux aux formes latines *Monsbazenus* et *Monsbazencus*, usitées dans les chartes.

Ce fut au milieu de ces circonstances que la bague arriva jusqu'à moi. J'en compris tout de suite la valeur, et j'en proposai immédiatement l'acquisition à la Société Archéologique de Montpellier. Elle a depuis lors pris place dans son Musée, dont elle constitue un des plus précieux bijoux. Il convient de la décrire, afin de pouvoir lui assigner le genre d'intérêt qui lui est propre.

Ce petit monument, admirable par son état de conservation, est d'or pur, et pèse 21,05 grammes. Il doit avoir servi à la fois de bague et de cachet; car, d'une part, il s'adapte parfaitement au doigt, beaucoup mieux que nos anneaux modernes, et il a, d'autre part, un chaton en saillie, avec figure en creux. Sur ce chaton, métalliquement et artistiquement conforme au reste de l'ouvrage<sup>1</sup>, est gravé, dans une sorte d'encadrement quadrilatéral, un poisson nageant, élevé au-dessus de deux espèces de reptiles, ou de deux chenilles, si on préfère les y voir, qui, engagées dans le corps de l'anneau et sculptées en relief, viennent aboutir par la tête à la partie inférieure de ce même chaton. L'ensemble du travail offre un caractère antique, et semble accuser par sa rudesse la décadence de l'art romain.

Tel est, en quelques mots, le rare bijou que j'ai cru devoir signaler à l'attention des archéologues. Voici maintenant les réflexions qu'un examen approfondi m'a suggérées.

Ce monument me paraît être un monument chrétien: Clément d'Alexandrie, dès la fin du II<sup>e</sup> siècle, rangeait le Poisson parmi les emblèmes qu'il recommandait aux Chrétiens de son époque d'avoir sur le cachet de leurs anneaux<sup>2</sup>, et on sait, d'ailleurs, quel rôle joue le Poisson dans la symbolique chrétienne. Non-seulement il résume en lui

<sup>1</sup> « *Multi nullas admittunt gemmas, auroque ipso signant* », avait dit Pline (*Hist. nat.*, XXXIII, 1), en indiquant ces anneaux d'une seule matière: « *id Claudii Caesaris principatu repertum.* »

<sup>2</sup> Le texte de Clément d'Alexandrie, relatif à cette recommandation, se lit comme il suit dans l'édition de Jean Potter (Oxford, 1715, in-fol.), au chap. XI du III<sup>e</sup> livre du *Pédagogue*; il demande à être cité en entier: « Τὸ δακτύλιον οὐκ ἐπ' ἄρθρω φορητέον τοῖς ἀνδράσι, γυναικειὸν γὰρ τοῦτο· εἰς δὲ τὸν μικρὸν δάκτυλον, καὶ τοῦτο εἰς τοῦσχατον καθεῖναι· ἔσται γὰρ οὕτως εὐεργής ἡ χεὶρ, ἐν οἷς αὐτῆς δεόμεθα· καὶ οὐ ῥᾶστα ὁ σημαντὴρ ἀποπεσεῖται,

les souvenirs évangéliques de la Pêche miraculeuse et de la Multiplication des pains, mais il symbolise le mystère de l'Eucharistie, et va jusqu'à désigner parfois la personne de Jésus-Christ lui-même<sup>1</sup>. La présence du Poisson sur notre anneau suffirait donc, à elle seule, pour marquer l'origine de ce curieux monument. Celle des deux animaux sculptés à

---

» τῆ μείζονι τοῦ ἄρθρου συνδέσει φυλαττόμενος. Αἱ δὲ σφραγίδες ἡμῖν ἔστων πελειᾶς, ἢ ἰχθύς, ἢ  
 » ναῦς οὐρανοδρομοῦσα, ἢ λύρα μουσική, ἢ κέχηρησι Πολυκράτης, ἢ ἄγκυρα ναυτινῆ, ἢ Σέλευνος  
 » ἐνεχαράττετο τῆ γλυφῆ· καὶ ἄλιευων τις ἢ, Ἀποστόλου μεμνήσεται, καὶ τῶν ἐξ ὕδατος ανασπω-  
 » μένων παιδίων. Οὐ γὰρ εἰδώλων πρόσωπα ἐναποτυπωτέον, οἷς καὶ τὸ προσέχειν ἀπειρήτοι, οὐδὲ  
 » μὲν ξίφος, ἢ τόξον, τοῖς εἰρήνην διώκουσιν, ἢ κύπελλα τοῖς σωφρονούσιν.» — « *Clemens*  
 » *Alexandrinus* », ajoute Jean Kirchmann, analysant ce passage, p. 113 de l'édit. de 1623  
 de son livre *De annulis*, « *multus est in præscribenda Christianis annulorum sculptura ;*  
 » *cautione, ut appareat, adhibita, ne vel se ipsos proderent, si aut crucem aut quidvis*  
 » *e christianis mysteriis imprimerent, vel in religionem peccarent, si idololatratico aliquo*  
 » *aut libidinoso signo uterentur.* »

<sup>1</sup> Un des principaux motifs qui, à part les traditions persistantes des anciens cultes, auront engagé les premiers Chrétiens à prendre le Poisson pour symbole du nom du Christ, est indubitablement la disposition du mot grec ἰχθύς, où se trouvent réunies avec ordre les initiales des titres du Rédempteur : Ἰησοῦς Χριστός, Θεοῦ Υἱός, Σωτήρ, c'est-à-dire *Jésus-Christ, fils de Dieu, sauveur*. Les vers sibyllins apocryphes renferment des acrostiches qui commencent par ces mêmes lettres. Les Gentils, faisant allusion à ce symbole, et sans doute aussi au Baptême, mode essentiel d'initiation à la société chrétienne, se plaisaient à donner aux Chrétiens primitifs le nom de *Poissons*. « *Nos pisci-culi* », dit Tertullien (*De Baptismo*, cap. 1), « *secundum ἰχθὺν nostrum Jesum Christum in aqua nascimur; nec aliter quam in aqua permanendo salvi sumus.* » Cf. B. Optat. Af., lib. III, *advers. Parmen.*, et B. Augustin, lib. XVIII, *De civit. Dei*, cap. 23. — Voy. aussi, au sujet de cette espèce d'hiéroglyphe chrétien, le *Deuxième mémoire* de Raoul-Rochette sur les *Antiquités chrétiennes des Catacombes*, ap. *Mém. de l'Institut de France, Acad. des Inscript. et Bell.-lettr.*, XIII, 226 sq. Cf. Filipp. Buonarotti, *Osservaz. sopr. alcun. fram. di vas. antich. di vetr.* (Florence, 1716, in-fol.), p. 16 sq.; Francisc. Ficoroni, *Gemm. antiq. litter.* (Rome, 1757, in-4°), p. 105; Thomas Moore, *Voyag. d'une jeune Irland. à la rech. d'une rel.*, pp. 28 et 397 sq. de la traduct. de l'abb. Didon (Paris, 1835, in-8°); *Revue archéolog.*, I, 405; et, sur les autres sens attributifs du Poisson, Anton. Bosio, *Rom. sotterr.*, pp. 614 et 644 sq. (Rome, 1632, in-fol.); Fortun. Liceti *Hieroglyph.*, p. 390 sq. (Padoue, 1653, in-fol.); et M. Le Ricque de Monchy, *Symbol. des monum. chrét. aux prem. siècle. de l'Église*, ap. *Mém. de la Soc. Archéolog. de Montp.*, T. II, p. 511 sq. Cf. Clem. Alex., *Pædagog.*, lib. II, cap. 1. — Dans le Musée chrétien du Palais de Latran, inauguré par Pie IX le 15 novembre 1854, et presque exclusivement composé d'objets tirés des Catacombes, sarcophages, statues,

droite et à gauche est un autre indice de Christianisme. Je n'oserais me prononcer pour leur détermination entre la chenille et le serpent ; mais , chenilles ou serpents , ces deux effigies représentent vraisemblablement une idée de même nature. Serait-il déraisonnable de supposer que l'artiste , se plaçant au point de vue des modifications généralement observées dans les deux genres d'animaux dont il s'agit , a voulu exprimer par cet emblème une idée de régénération ? Je n'irai pas plus loin , quant à moi , laissant à de plus hardis ou à de plus téméraires le soin de choisir entre la régénération par le Baptême et la régénération par la Pénitence , ou de les voir même toutes les deux simultanément figurées par les deux images sculptées , dans le massif inférieur , vis-à-vis l'une de l'autre. Je m'abstiendrai également de rechercher si , comme pour faire pendant à ces deux sacrements , il n'y aurait pas lieu d'en découvrir un troisième , celui de l'Eucharistie , dans l'emblème dominateur du Poisson. L'attention des Chrétiens des premiers siècles était si industrieuse pour dissimuler aux regards profanes les ineffables secrets de leur culte ! Le champ de la symbolique chrétienne est , d'un autre côté , tellement vaste et tellement varié , qu'on pourrait tout aussi bien n'apercevoir dans l'ensemble des trois emblèmes réunis qu'une seule et même idée générale de salut , comme il n'y aurait , non plus , rien d'absurde à interpréter l'espèce d'intronisation du Poisson dans le sens d'une supériorité quelconque de l'homme régénéré par la grâce sur l'homme rampant dans les voies de la matière , ou tout simplement au point de vue de l'incontestable suprématie de Dieu , par rapport aux mortels.

Mais , encore une fois , ce sont là de pures hypothèses , que j'hésite-

---

inscriptions , etc. , d'une si haute valeur comme témoignage irrécusable de l'antiquité et de la perpétuité des traditions catholiques , le Poisson est quelquefois représenté nageant avec une corbeille de pain sur le dos ; et certaines de ces corbeilles contiennent des fioles remplies d'une liqueur rouge , signe évident du vin destiné à la célébration des saints Mystères. Ailleurs , le Poisson apparaît sur une table avec des pains marqués d'une croix et deux personnages auprès de lui , une femme dans une attitude d'adoration et un homme revêtu de longues draperies , qui figure probablement le prêtre appelé à distribuer la Communion. Ailleurs encore est retracé un banquet , où des Poissons portant des corbeilles de pain sont servis à une assistance placée , selon l'usage antique , autour d'une table demi-circulaire. Voy. *Journ. gén. de l'Instr. publ.* , du 10 janvier 1855.

rais à émettre pour mon propre compte, et dont il serait aisé, du reste, de grossir le nombre. L'unique chose dont je veuille prendre personnellement la responsabilité, parce que cette chose me paraît certaine, c'est que notre anneau est un anneau chrétien, et constitue, par les emblèmes qui le caractérisent, un des plus précieux, comme aussi un des plus anciens monuments du Christianisme dans nos contrées.

J'insinuais tout-à-l'heure qu'il pourrait bien appartenir au premier âge chrétien. Mais remonte-t-il, en effet, jusque-là? Question délicate, et que je suis loin de prétendre juger sans appel. Voici, néanmoins, divers arguments à l'appui de cette conjecture: je les emprunte à l'état du monument lui-même et à celui du lieu où il a été découvert.

Nul doute, d'abord, que le monument n'ait, soit dans son style, soit dans ses emblèmes, quelque chose de primitif. Son style révèle une sorte de décadence ou plutôt d'enfance de l'art; et on sait par les Catacombes de Rome que les commencements de l'art chrétien, quoique élaborés en pleine civilisation païenne, ont en général ce double caractère. La présence de l'emblème du Poisson sur notre anneau nous reporte, d'autre part, au texte bien connu du *Pédagogue* de Clément d'Alexandrie; et ce texte, à son tour, coïncide, on ne l'ignore pas, avec une époque où le Christianisme, encore persécuté et n'osant produire au grand jour la sublimité de ses mystères, essayait de les dérober à l'œil de la foule, au moyen de types conventionnels, dont les initiés seuls pénétraient la véritable signification<sup>1</sup>. L'existence de cette discipline du secret est attestée par les Pères et les Docteurs de l'Église; et il faut aller jusqu'au triomphe du Christianisme, qui lui enlevait sa principale raison d'être, pour la voir graduellement s'affaiblir et cesser.

Notre anneau rappellerait donc, à ce titre, le temps des persécutions romaines. Rien n'indique dans quel endroit il a été fabriqué; mais il peut l'avoir été en Gaule, tout aussi bien qu'en Italie ou ailleurs: les

---

<sup>1</sup> Voy., au sujet de l'usage de ces signes symboliques, en tant que constituant une des nécessités, aussi bien qu'une des ressources de la primitive Église, le *Deuxième mémoire* de Raoul-Rochette sur les *Antiquités chrétiennes des Catacombes*, ap. *Mém. de l'Institut de France, Acad. des Inscript. et Bell.-lettr.*, XIII, 202 sq.

Chrétiens abondaient en Gaule dès le III<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, et il a été recueilli à quelques pas d'une route que beaucoup d'entre eux parcouraient alors. Le lieu où il gisait longe, dans une position des plus avantageuses, la vieille voie Domitienne<sup>2</sup>; et ce n'est pas le seul débris antique que ce lieu ait restitué. On y a découvert récemment une seconde bague en or, d'un travail différent, quoique en apparence plus ancien, mais dont le chaton a été malheureusement enlevé par le frottement du soc de la charrue qui l'a mise en lumière. On y a trouvé aussi les ruines d'une habitation romaine, au déblaiement desquelles j'ai assisté, en septembre 1852. La présence de ruines romaines à Montbazin est familière aux archéologues, et elle est également de nature à n'étonner personne, puisque, selon l'opinion la plus probable, l'ancien *Forum Domitii* occupait l'emplacement de ce village<sup>3</sup>. Parmi ces ruines, pour la plupart composées d'assises de murs en pierre, étaient étendus pêle-mêle une colonne ou plutôt un fragment de colonne avec sa base, des moulins à blé, des morceaux de verre et de diverses sortes de poteries, quantité de tuiles brisées, soit courbes, soit à rebords<sup>4</sup>, des ossements, des matières calcinées par

---

<sup>1</sup> Ce fait est aujourd'hui si bien prouvé et si universellement reçu, que je crois suffisant de le mentionner, sauf à renvoyer pour les détails au premier chapitre du premier volume de mon *Histoire de l'Église de Nîmes*, et au livre III de l'*Histoire générale de Languedoc* des Bénédictins.

<sup>2</sup> Il est connu dans le pays sous le nom de quartier ou tènement de *La Roque*.

<sup>3</sup> Voy., touchant cette détermination, J.-P. Thomas, *Mémoires historiques sur Montpellier et sur le département de l'Hérault*, p. 66 sq., et Eug. Thomas, *Recherches sur la position des Celtes-Volces*, ap. *Mém. de la Soc. Archéol. de Montp.*, I, 160 sq.

<sup>4</sup> Plusieurs de ces débris se voient encore aujourd'hui (juillet 1855), entassés le long de l'ancienne voie romaine, et tout près de l'endroit d'où on les a naguère exhumés. — Non loin de là, et presque vis-à-vis, en traversant la voie Domitienne, avaient été antérieurement mises à nu d'autres ruines, tout aussi considérables, et plus intéressantes sous certains rapports, au milieu desquelles on remarquait des fragments de statues, quelques pièces de marbre, et une tête d'âne en bronze, d'un très-beau style. Nombre de ces précieux restes ont été acquis par notre collègue de la Société Archéologique de Montpellier, M. Chauvet, qui les a d'abord transférés dans sa propriété de Vendémian, puis à Vichy, où, grâce à son exquise obligeance, les visiteurs sont journellement admis à les contempler. Le morceau le plus curieux provenant de cet endroit est une inscription, gravée avec une grande pureté d'exécution sur une table de belle pierre blanchâtre à grain fin, imitant le marbre, dans laquelle il semblerait être question

le feu , plusieurs objets en fer rongés par la rouille , et en outre une boîte en plomb et des médailles. Cette boîte, qui a long-temps subsisté entre les mains du propriétaire du sol déblayé , pesait vingt-deux kilogrammes. Elle était vide , ou du moins ne contenait plus que de la terre , mais pouvait avoir contenu autrefois ou des cendres humaines ou des objets enfouis durant un moment de troubles ou de périls qu'on ne saurait préciser ; car les ruines dont je parle se rapportaient à une période lointaine , à en juger d'après les monnaies assez nombreuses disséminées çà et là , comme pour leur servir de date. Ces monnaies , presque toutes de bronze , n'étaient pas postérieures à Constantin , et elles appartenaient en général au II<sup>e</sup> et au III<sup>e</sup> siècle ; circonstance qui , rapprochée du style et des emblèmes de notre anneau , pourrait aider à déterminer l'époque de son enfouissement.

Je ne prendrai pas sur moi d'affirmer que cet enfouissement remonte d'une manière absolue jusqu'à Constantin ; il faut donner plus de latitude en pareille matière <sup>1</sup>. Mais ne paraît-il pas résulter toutefois d'une

---

de sacrifices institués en l'honneur de la Concorde , mais dont l'état de mutilation n'a pas encore permis de préciser rigoureusement le but. Les inscriptions romaines ne sont pas choses exceptionnelles à Montbazin : sans rappeler celle du sévir augustal C. Vett. Hypnus , naguère reproduite en *fac-simile* par M. Eug. Thomas , et qui subsiste toujours encadrée dans le mur intérieur de l'ex-jardin du château du village , M. Chauvet en possède une , faisant partie d'un cippe élevé à Sext. Terent. Severus , trouvé dans le même quartier , et j'en ai rencontré , pour mon compte , deux ou trois autres répandues çà et là dans la campagne , à diverses distances.

<sup>1</sup> D'autant mieux qu'on a trouvé à quelques pas de là une médaille du tyran Magnus Maximus , aujourd'hui en possession de M. Chauvet. C'est toutefois , à ma connaissance , la moins ancienne des monnaies romaines ramassées jusqu'ici dans le territoire de Montbazin ; et encore faut-il ajouter que les monnaies du IV<sup>e</sup> siècle y sont infiniment plus rares que celles des trois siècles précédents. Je n'en ai vu , en outre , aucune du V<sup>e</sup> siècle ; et cette absence viendrait à l'appui de l'opinion émise en principe par J.-P. Thomas , et partagée en dernier lieu par M. Chauvet , que notre *Forum Domitii* pourrait bien avoir été détruit , au commencement de ce même siècle , par les Vandales , lors de leur passage en Espagne. Ces Barbares , qui ravagèrent , comme on sait , Nîmes , Uzès et Agde , et durent suivre , dans leur marche d'envahisseurs , la voie Domitienne , traversèrent , selon toute apparence , la localité dont il s'agit , et rien n'empêche , malgré le silence de l'histoire , de leur imputer effectivement les dévastations indiquées par les ruines découvertes de nos jours sur cette partie du vieux sol romain.

comparaison attentive des faits précédemment énumérés que notre anneau aura dû s'enfouir vers le même temps que les ruines au milieu desquelles il gisait , et dont la date semble approximativement indiquée par celle de la moins ancienne des médailles découvertes avec elles ? Cet anneau serait , à mon avis , du IV<sup>e</sup> siècle , ou du commencement du V<sup>e</sup> ; et il pourrait remonter plus haut , si on le supposait transmis par héritage , comme c'était et comme c'est encore souvent la coutume pour des objets de ce genre.

En résumé et pour conclure , la bague de notre Musée Archéologique réunit , quant au style et aux emblèmes , tous les caractères d'un anneau chrétien de l'âge primitif. Elle a , de plus , été trouvée parmi des ruines romaines paraissant dater du V<sup>e</sup> siècle. Que de présomptions pour la ranger au nombre des premiers monuments chrétiens de nos contrées ! Et que de motifs , conséquemment , pour la Société Archéologique de Montpellier , de s'applaudir d'avoir contribué à la conservation d'une si précieuse relique !

A. GERMAIN.

---